

se qu'il se fût purifié dans l'eau.

Au formulaire de l'expiation de l'homicide Mr. l'Abbé de Boissi joint ce qui se pratiquoit à celle des mysteres d'Eleusis. Comme on étoit persuadé que ceux qui participoient à ces mysteres, faisoient profession d'une vie innocente, sainte & tranquille, qu'ils mouroient dans l'esperance d'une condition heureuse, & que les premieres places des Champs Elysées leur étoient réservées ; & qu'au contraire ceux qui n'étoient pas initiés à ces mysteres, étoient condamnés à d'éternelles tenebres : il étoit juste qu'il en coûtât quelque chose pour les biens dont on se flatoit de jouir par cette initiation. D'ailleurs rien ne paroissoit plus raisonnable que de commencer une nouvelle vie par l'expiation des fautes passées. C'étoit là aussi le premier degré par lequel il falloit passer. D'abord un Sacrificateur, qui, suivant Heschius, se nommoit dans cette fonction *Xranos*, immoloit à Jupiter une Truye pleine : & après en avoir étendue la peau à terre, on faisoit mettre dessus celui qui devoit être purifié. Les prieres accompagnoient cette ceremonie qu'un jeûne austere devoit avoir précédé. Ensuite après quelques oblations qu'on faisoit avec de l'eau de la Mer, on couronnoit avec un Chapeau de fleurs celui qui étoit ainsi purifié. Après ces diverses épreuves on pouvoit aspirer à la qualité de *Myste*, qu'on donnoit à ceux qui étoient initiés aux pieux mysteres.

Les expiations & les autres ceremonies qu'on employoit avant que d'aller consulter l'Oracle de Trophonius, étoient encore plus saugantes que celles des petits mysteres de Ceres.